

Traduction, localisation et accessibilité du Web au Canada

Louisane LeBlanc

Université de Montréal - Département linguistique et traduction

Montréal (Québec), Canada

loulouleblanc@outlook.fr

Résumé

Cette communication portera sur la localisation et l'accessibilité du Web au Canada, soit dans un contexte bilingue.

Nous présenterons les résultats de notre analyse de la qualité de 12 pages Web bilingues (six en français, six en anglais) de municipalités. Nos observations concordent avec celles de nos pairs s'étant intéressés à la localisation et à l'accessibilité du Web en Europe.

Finalement, nous proposerons la création d'un cours portant exclusivement sur la localisation et l'accessibilité du Web afin de sensibiliser les étudiants dans les universités à l'importance d'inclure tous les genres d'internautes lors de la création et de la localisation d'un site Web.

1 La communication

1.1 Introduction

Trop peu de chercheurs se sont intéressés à la traduction et à la localisation du Web. Pourtant, le Web est au cœur de nos vies que nous soyons étudiants, professeurs ou chercheurs, que nous soyons une personne handicapée ou non. En fait, le Web est le lieu même de toutes les traductions (Folaron, 2012, p. 25), « c'est-à-dire que la traduction est nécessaire pour que le Web demeure universel tout en conservant ses particularités locales ». (LeBlanc, 2018, p.1)

Notons que parmi ce cercle restreint de chercheurs, quelques-uns se sont intéressés à l'accessibilité du Web pour les personnes aveugles et amblyopes dans un contexte traductologique bilingue (LeBlanc, 2018) ou multilingue comme en Europe (Rodríguez Vázquez et O'Brien, 2017).

Nous aimerions, dans un premier temps, vous soumettre les résultats de notre recherche, *Sites Web municipaux dans un Canada bilingue* :

évaluation de la qualité de la traduction, de la localisation et de l'accessibilité, pour ensuite vous présenter ce que nous prévoyons faire afin de rendre le Web plus accessible à tous les types de cybernautes qu'ils soient Canadiens, Burkinabés ou Slovènes.

Il est primordial de souligner que le gouvernement du Canada, sous l'égide du ministère Emploi et Développement social Canada, élabore actuellement une loi fédérale sur l'accessibilité.

Des consultations ont été menées partout au Canada auprès des personnes à qui profiterait cette loi, soit les personnes handicapées, leurs familles et, entre autres, les organisations qui les appuient et les aident. Notons que certains « [...] participants ont affirmé qu'ils en avaient assez d'avoir à se battre pour faire tomber les obstacles et qu'ils étaient frustrés que ces obstacles les empêchent souvent de jouer un rôle actif ». (EDSC, 2017) « Les intervenants ont aussi manifesté le souhait que tous les ordres de gouvernement travaillent ensemble dans l'intention de rendre l'accessibilité vraiment universelle. Ils ont également relevé qu'il était nécessaire d'appliquer la loi rigoureusement et de prévoir des sanctions si sa mise en application n'était pas respectée. » (LeBlanc, 2018, p. 19)

Nous présumons que cette nouvelle loi canadienne aura une incidence sur les règles, les standards et les lois en matière d'accessibilité du Web en vigueur dans les provinces canadiennes. C'est-à-dire que les principes d'accessibilité du Web mis de l'avant par le World Wide Web Consortium (W3C), dans le cas présent, ne s'appliquent qu'aux organisations gouvernementales et qu'aucune sanction n'est prévue si ces principes ne sont pas respectés tant qu'on fournit à l'internaute aveugle ou amblyope un numéro de téléphone pour joindre un fonctionnaire qui lui transmettra de vive voix l'information recherchée et inaccessible sur le site Web.

1.2 Méthodologie

Les critères d'évaluation linguistique, de l'adaptation culturelle et de l'accessibilité du Web de notre grille sont tirés des travaux de House, Pym, Reiss, Esselink, Jiménez-Crespo, Rodríguez Vázquez et du W3C.

Afin de nous assurer de la pertinence de nos critères d'évaluation de l'accessibilité du Web, nous avons procédé à des entrevues semi-dirigées auprès d'internautes aveugles et amblyopes bilingues (FR et EN) à qui nous avons au préalable expliqué les rudiments de la localisation et qui avaient aussi pris connaissance des pages Web de notre corpus.

Une fois nos critères bien établis, nous avons évalué les pages Web choisies.

1.3 Résultats

Nous croyons que le laxisme en matière de législation au Canada à propos de l'accessibilité du Web explique peut-être pourquoi les principes et les règles de l'accessibilité du Web sont majoritairement omis. Aucune des six pages en français et aucune des six pages Web en anglais présentant le mot du maire (ou ce qui s'y rapproche le plus) des villes d'Ottawa, de Montréal, de Sherbrooke, de Québec, de la Région Administrative Kativic et de Moncton que nous seule avons évaluées ne respecte les règles afin de rendre les images et les graphiques accessibles aux personnes aveugles. En d'autres termes, les textes alternatifs sont manquants ou rédigés médiocrement et ils sont, par conséquent, mal traduits. Nous avons aussi remarqué que les principes d'accessibilité pour les cybériens amblyopes, soit le ratio de contraste (4,5 : 1) et le redimensionnement (200 %) du contenu textuel dans le cadre de la fenêtre de consultation, ne sont que rarement respectés.

Nos observations en ce qui a trait à la localisation sont elles aussi évocatrices d'un manque de rigueur : quatre sites Web sur cinq³⁶ n'offrent aucun lien d'évitement et seulement deux sites Web sur cinq³⁷ ont appliqué les règles de l'internationalisation, c'est-à-dire que les pages Web répondent aux exigences des conventions linguistiques et culturelles sans

avoir à être recodées comme, par exemple, le respect des règles d'écriture pour les signes monétaires ou les formats de date et d'heure.

Finalement, les règles de grammaire et la sémantique de la langue de la minorité (le français au Canada anglais et l'anglais au Québec) sont malmenées. Nous laisserons cet aspect de côté pour la suite de notre communication puisque la traduction fait l'objet de nombreuses recherches.

1.4 Analyse

Ainsi, les résultats que nous avons obtenus lors de l'évaluation de la qualité des pages Web que nous avons testées concordent avec les conclusions que Rodríguez Vázquez et O'Brien ont soulevées lorsqu'elles ont interviewé 15 employés de six grands cabinets de localisation afin de découvrir si l'accessibilité du Web faisait partie de leur offre de service. Les données qu'elles ont recueillies suggèrent que l'accessibilité du Web n'est toujours pas une préoccupation pour l'industrie de la localisation. (2017, p. 246)

Nous croyons que les localisateurs ont leur lot de responsabilités lorsqu'il est question de l'accessibilité du Web. D'abord, parce que nous avons remarqué que les critères d'évaluation de la qualité de la localisation et de l'accessibilité du Web que nous avons retenus lors de la création de notre grille d'évaluation testaient les mêmes caractéristiques, soit la cohérence de l'interface visuelle, l'extratextualité et la convivialité des images en usant d'une terminologie différente pour parler des mêmes caractéristiques. Ensuite, parce que les localisateurs professionnels participent activement au développement du Web. Rodríguez Vázquez et O'Brien (2017, p. 240) soulignent que lorsqu'un site Web est localisé, il est réécrit et adapté culturellement pour les besoins du public cible par une tierce entité (le localisateur). Dans les circonstances, les créateurs du site Web de départ ne perçoivent pas le clone qui se décline dans une autre langue comme le leur. Qui plus est, Rodríguez Vázquez (2013) rapporte les résultats d'un sondage qu'elle a mené auprès d'experts de l'accessibilité du Web qui suggèrent que les

³⁶ Ce critère d'évaluation ne pouvait s'appliquer au site Web de la Ville de Montréal puisque la page évaluée était trop courte pour contenir un lien d'évitement.

³⁷ Ce critère d'évaluation ne s'applique pas à la Ville de Sherbrooke puisque leur site Web ne présente pas suffisamment de pages traduites pour déterminer si ce critère est respecté.

professionnels de la localisation sont jugés responsables de la qualité de l'accessibilité d'un site Web au même titre que les designers et les webmestres.

Néanmoins, nous ne pensons pas que seuls les localisateurs sont responsables de l'accessibilité du Web, mais ils devraient connaître les règles et directives du W3C. Par ailleurs, lorsqu'un traducteur découvre des erreurs dans un texte de départ, il ne se demande pas s'il doit en parler ou non à son client. Bien au contraire, il lui est fortement recommandé de transmettre ces informations au client qui s'empressera d'apporter les corrections au texte de départ. Alors, pourquoi est-ce que les localisateurs ne font pas de même lorsqu'ils sont face à des règles ou à des principes de l'accessibilité du Web qui ne sont pas respectés? En fait, si les localisateurs faisaient lors de la gestion de projets la promotion des règles et des principes de l'accessibilité du Web, ils participeraient à l'éradication d'une discrimination qui touche et touchera de plus en plus de cybernautes.

1.5 Conclusion

Comment sensibiliser les localisateurs de demain et ceux qui travaillent au moment présent en cabinet? Nous croyons que les principes et les règles de l'accessibilité du Web devraient être enseignés dans les cours de localisation du Web offerts dans les programmes universitaires de traduction de premier cycle.

Nous avons exploré les programmes de traduction donnés dans les universités canadiennes pour déterminer si l'accessibilité du Web faisait partie des cursus. C'est avec surprise que nous avons découvert que la localisation n'est enseignée que dans le cadre du baccalauréat Spécialisation en traduction de l'Université Concordia. Il est ici question de la localisation au sens large, c'est-à-dire que les caractéristiques de la localisation des logiciels, des applications, des jeux vidéo ou du Web, omniprésent dans nos vies, ne sont pas détaillées à la relève. Il faut, pour se familiariser avec ces domaines d'études, suivre une formation universitaire de cycle supérieur ou s'inscrire à un ou des cours dans une discipline connexe comme les sciences du Web.

De fait, l'objet de notre projet de recherche doctorale se penchera sur la création d'un cours de 45 heures qui sera axé sur la localisation du

Web où les principes et les règles de l'accessibilité pour les internautes aveugles et amblyopes seront au cœur de l'enseignement.

Nous considérons comme Rodríguez Vázquez (2014) que la création de ce cours, dans un contexte où l'accessibilité universelle devient une préoccupation sociale, est plus que nécessaire. Après tout, l'accès au Web dans un format accessible pour tous devrait être un droit fondamental.

Références

- Emploi et Développement Social Canada (EDSC) (2017). *Élaborer une loi fédérale sur l'accessibilité : ce que nous avons appris*. Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/loi-prevue-accessibilite/rapports/consultations-ce-que-nous-avons-appris.html> [consulté pour la dernière fois le 19 juillet 2018].
- Folaron, Deborah A. (2012). « Digitalizing Translation » in D. A. Folaron et G. M. Shreve, dir., *Translations Spaces*, pp. 5-31. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Leblanc, Louisane (2018). *Sites Web municipaux dans un Canada bilingue : évaluation de la qualité de la traduction, de la localisation et de l'accessibilité*. Mémoire de maîtrise, Département d'études françaises, Université Concordia. Inédit.
- Rodríguez Vázquez, Silvia (2013). *Towards Defining the Role of Localisation Professionals in The Achievement of Multilingual Web Accessibility*. *Revista Tradumática*, 11, 1, pp. 383-388.
- Rodríguez Vázquez, Silvia (2014). « Introducing Web Accessibility to Localization Students: Implications for a Universal Web » in *Proceedings of the 16th International ACM SIGACCESS Conference on Computer & Accessibility*. ACM, New York, N.Y., pp. 333-334.
- Rodríguez Vázquez, Silvia et Sharon O'BRIEN (2017). « Bringing Accessibility into the Multilingual Web Production Chain – Perceptions from the Localization Industry » in M. Antona et C. Stephanidis, dir., *Universal Access in Human-Computer Interaction – Design and Development Approaches and Methods*. Londres, Springer International Publishing, pp. 238-257.

Annexe

Grille d'évaluation de la qualité de la traduction, de la localisation et de l'accessibilité.

Linguistique (traduction)				
Critère	Passable	Bien	Très bien	Solution
Valeur informative et communicative				Modifier le texte de départ ou le texte d'arrivée
Respect des règles d'écriture				Corriger
Simplicité du discours				Corriger

Accessibilité du Web			
Critère	Oui	Non	Solution
Contraste : 4,5 : 1			Modifier la feuille de style
Redimensionnement (200 %)			Corriger le code source
Interface clavier			Corriger le code source
Titres dans les pages (H1, H2, etc.)			Corriger le code source
Navigation cohérente			Corriger le code source
▪ copie conforme (SD vs SL)			
Identification cohérente (terminologie)			Corriger le code source
▪ intégrité des menus (SD vs SL)			
Analyse syntaxique du code source			Corriger le code source

Numérique (localisation)			
Critère	Oui	Non	Solution
Extratextualité			
Hyperlien(s) fonctionnel(s)			Corriger le code source
▪ hyperlien(s) d'évitement			
▪ formulaire de recherche			
Internationalisation			Rédiger et/ou traduire
▪ Accents			
Convivialité des images			
Texte alternatif pertinent			Rédiger et/ou traduire
Traduction du texte alternatif			